

2 novembre 2018

**1<sup>ère</sup> Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé :  
améliorer la qualité de l'air, combattre les changements climatiques, sauver des vies  
30 octobre – 1<sup>er</sup> novembre 2018**

Une délégation monégasque, conduite par Didier Gamerdinger, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, accompagné notamment de S.E. Mme Carole Lanteri, Ambassadeur, représentant permanent de Monaco auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé, et de la Direction de l'Environnement, a participé à la 1<sup>ère</sup> Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé qui s'est tenue à Genève du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

A cette occasion, le Conseiller a lu en ouverture un message de S.A.S. le Prince Albert II. Le Souverain a annoncé que la Principauté rejoint la campagne BreatheLife, menée conjointement par l'OMS, l'ONU-Environnement et la Coalition pour le climat et l'air pur (CCPA) afin de mobiliser les villes et les individus pour protéger notre santé et la planète contre les effets de la pollution de l'air, et dont la mise en œuvre sera assurée par la Direction de l'Environnement.

Lors de cette conférence, Didier Gamerdinger a également présenté les engagements de la Principauté dans cette lutte mondiale. Ils contribueront à améliorer et à surveiller la qualité de l'air grâce, notamment, aux nouvelles technologies et à l'innovation et à parvenir ainsi à réduire les impacts négatifs de la pollution de l'air sur la santé.

Le Gouvernement Princier déploie à cet effet depuis plusieurs années une stratégie cohérente avec ces objectifs. On peut citer notamment les engagements suivants qui ont été présentés lors de cette conférence :

- la réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et la neutralité carbone en 2050 ;
- une aide financière gouvernementale accordée pour encourager la mobilité douce ;
- la réduction des tonnages des déchets incinérés ;
- la mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air pour s'assurer que les valeurs limites européennes soient respectées et pour atteindre celles de l'OMS d'ici à 2030 ;
- un nouvel hôpital qui répondra à de hautes performances énergétiques et fonctionnera sans répercussions environnementales.

Une occasion pour le Conseiller de Gouvernement pour la Santé de rappeler que *"nous devons accepter, ensemble, la responsabilité de maintenir et d'améliorer la santé et le développement humain durable pour nos jeunes et les générations futures. C'est en ce sens que la Principauté s'engage et qu'elle invite chacun à s'engager à son tour"*.

Ainsi, Monaco, déjà impliqué dans la prise d'initiatives environnementales, a confirmé ses engagements auprès de l'OMS en matière de santé.

**Direction de la Communication**

10, Quai Antoine 1er - BP 458

Tel : (+377) 98 98 22 22

Fax : (+377) 98 98 22 15

presse@gouv.mc

[www.gouv.mc](http://www.gouv.mc)